

SYNDICAT MIXTE POUR LE TRI, LE RECYCLAGE ET L'ELIMINATION DES DECHETS

- SMITRED OUEST D'ARMOR -

Les membres du **SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE TRI, LE RECYCLAGE ET L'ELIMINATION DES DECHETS DU SMITRED Ouest d'Armor**, légalement convoqués le 05 Décembre 2024 se sont réunis en Assemblée Générale, le Mercredi 11 Décembre 2024 à 17 heures, sur le site « VALORYS » au Quelven à PLUZUNET, sous la présidence de Monsieur Éric ROBERT, Président du SMITRED.

Nombre de membres titulaires en exercice : 74

Nombre de membres présents : 40

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Hervé DELISLE

ETAIENT PRESENTS : Les délégués des Collectivités.

DELEGUES DU SMITRED

GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION : Mme Cécile BOETÉ, M. Pierre SALLIOU, M. Claude LOZAC'H, M. Sylvain GIRONDEAU, M. Franc TANGUY, M. Michel LE CALVEZ, M. Yvon LE BIANIC, Mme Marie-Thérèse SCOLAN, M. Vincent CLECH, M. Patrick MORCET, M. Jean-Jacques LE BLOAS, M. Claude LE GUYADER, M. Hervé LE BRIS, M. Yves LE MEUR, M. Jean-Yves PÉRU, M. Alain LACHIVER, Mme MARCUS Marie-Christine, M. Serge RICHARD.

LANNION-TREGOR COMMUNAUTE : M. Joël LE JEUNE, M. Éric ROBERT, M. François PRIGENT, Mme Rosine DANGUY-DES-DESERTS, M. Paul LE BIHAN, M. Pierre HUONNIC, M. Romuald COCADIN, M. Yvon LE SEGUILLON, M. Gildas NICOLAS, M. Michel EVEN, M. Hervé DELISLE, M. Pierre TERRIEN, M. Yannick TERRIEN, M. Jean-Yves LE CORRE, M. Gérard QUILLIN, Mme Emmanuelle TRANCHANT, M. Christian LE ROI, M. Bertrand HUONNIC, M. Yves LE ROLLAND, M. Renaud MERLE, M. Pierre MACÉ, M. Jean-Max MARTIN.

ASSISTAIENT :

Mme ROUX Sandrine, *Lannion-Trégor Communauté* – Mme Julie LE BIZEC, *Guingamp-Paimpol Agglomération* - M. Dominique BARDINI, *SMITRED Ouest d'Armor* - Mme Morgane DEBLANGY, *SMITRED Ouest d'Armor* – M. Yann LACHIVER, *SMITRED Ouest d'Armor* – M. Rémi HENRIONNET, *SMITRED Ouest d'Armor* – Mme Valérie LESAGE, *SMITRED Ouest d'Armor* - Mme Valérie TROADEC, *SMITRED Ouest d'Armor* – Mme Magalie QUELENN, *SMITRED Ouest d'Armor*.

ABSENTS EXCUSES :

M. Jean-Pierre DORKEL, Conseiller aux Décideurs Locaux - Trésorerie Principale de Lannion.

GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION : M. François LE MARREC, M. Daniel LE MEUR, M. Yannick ECHEVEST, M. Jacki MONBEL, M. Jean-Paul LE CALVEZ, M. Vincent LE MEAUX, M. Yannick CARMIGNAC, Mme Jeannick CALVEZ, Mme Inès GONSE, M. Patrick LE GUILLOU, M. Pascal MONCOUQUT, Mme Peggy CORBEL, M. Yannick DUBOURG, Mme Claudine GUILLOU, M. Christian PRIGENT, Mme Dominique LE GOUX, M. Gildas CONNAN.

LANNION-TREGOR COMMUNAUTE : M. Gervais EGAULT, M. Olivier HOUZET, M. André COENT, M. Yann KERGOAT, M. Serge HENRY, M. Henri BODIOU, Mme Anne-Françoise PIEDALLU, M. Sylvain CAMUS, M. Jacques MAINAGE, M. Xavier MERCIER, M. Laurent RANNOU, M. Xavier MARTIN, M. Jean-Yves CAVAN, Mme Audrey LE HUEROU, M. Jacques ROBIN, M. Maurice OFFRET, M. Rémi LE GOFF, M. Yannick QUEGUINER, M. Noël LE CORRE, M. Philippe FRAVAL, Mme Cécile AURIAC, Mme Patricia LE GUEZIEC.

Ile de Bréhat : M. Olivier CARRE.

En ouverture de séance, le Président présente les excuses des membres absents et remercie les membres présents.

I - DÉCISIONS DU BUREAU PERMANENT ET DES DELEGATIONS AU PRESIDENT

Le Président rappelle les décisions du Bureau Permanent et des délégations au Président depuis le Bureau Permanent du 26 juin 2024.

Marchés

Attributions

- Prélèvements et analyses de différents produits - attribution des lots n°4 et 5
- Marché de transport, traitement et stockage de résidus ultimes et déchets produits sur le territoire de Valorys - attributions des lots n°1 et n°2
- Passage au flux développement du centre de tri - attribution
- Acquisition de matériels roulants de traitement, de matériels roulants de transport, de caissons pour 2024 - attribution du lot n°1 acquisition d'un bras hydraulique
- Fourniture de pièces, entretien, réparation des équipements du centre de tri et divers : attribution du lot n°5
- Transport et traitement des DASRI – attributions des lots 1 et 2
- Marché d'extension hall mâchefers et création d'un hangar : lots n°1 à n°4
- Marché de travaux divers de VRD sur le site de Pluzunet

Lancement de consultation

- Marché de transport, traitement et stockage de résidus ultimes et déchets produits sur le territoire de Valorys
- Travaux de VRD pour la mise en conformité du site de Plourivo et conventionnement

- Conversion partielle unité aération pilotée de Pleumeur-Bodou en centre de transfert de boues de STEP

Avenants

- Marché d'assurances : avenant n°1 au lot n°3 « flotte automobile et risques annexes »
- Marché de travaux d'électricité divers dans les installations et en extérieur : avenant n°2
- Marché de travaux de VRD pour la sécurisation du site de gestion des déchets de Plourivo : avenant n°2
- Marché de rénovation site de Pleumeur-Bodou et remplacement pont bascule site de Pluzunet – Avenant n°2 au lot n°4 traitement des effluents de casiers en aération pilotée
- Rénovation des bâtiments UVE – Avenants de prolongation des délais aux lots n°1 à n°6
- Mission d'assistance à maître d'ouvrage pour la définition et le suivi de marchés de travaux d'électricité - non application des pénalités de retard au bureau d'études CETIA
- Prestations d'assistance à maître d'ouvrage sur le site de Pleumeur-Bodou – non application des pénalités de retard au bureau d'études CETIA pour les lots n°1 et n°2
- Prestations chaudronnerie industrielle, de métallerie et réseaux – lot n°9 réseau condensats haute pression : annulation des pénalités de retard
- Rénovation des bâtiments UVE
 - Avenant n°4 au lot n°3 « Bardage »
 - Avenant n°3 au lot n°4 « serrurerie »
- Avenant n°1 rémunération définitive du maître d'œuvre en charge de l'extension hall mâchefer et la construction d'un hangar

Conventions/contrats

- Convention de résiliation SMITRED Ouest d'Armor – SOLICENDRE
- Contrat de reprise et de valorisation du bois SSD par Eurosubstrat
- Convention de mise à disposition d'une réserve foncière à la SEM Energies 22 sur le site de Pluzunet
- Convention annuelle de partenariat entre le Club En Avant de Guingamp/SMITRED Ouest d'Armor – Prévention des déchets/animation/sensibilisation éco-stade
- Convention SMITRED Ouest d'Armor/Retritex/Retrilog
- Avenant n°1 à la convention de coopération SMITRED Ouest d'Armor – Kerval
- Site de Gestion des déchets du Cantonnou à Plourivo – convention de déversement des effluents issus de la plateforme de compostage végétaux du SMITRED Ouest d'Armor dans le dispositif de traitement par lagunage de Guingamp Paimpol Agglomération
- Convention de mise à disposition d'étudiants entre le lycée Rabelais et le SMITRED Ouest d'Armor
- Avenant n°12 au contrat de fourniture de chaleur avec l'EARL HOUARA exploitant de la serre 2
- Avenant n°5 au contrat de fourniture de chaleur avec l'EARL SOUSS exploitant de la serre 1
- Avenant n°5 au contrat de fourniture de chaleur avec l'EARL BRICHET

Personnel

- Mise en place d'Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires
- Indemnisation des congés annuels non pris dans le cadre d'une cessation définitive d'activité
- Personnel – Détermination du ratio promu/promouvables pour les avancements de grade
- Charte de la formation 2023-2026 pour le personnel du SMITRED Ouest d'Armor - modification de la fiche technique n°6 « remboursement des frais »
- Modification du Règlement Intérieur
- Assurance prévoyance du personnel – convention de participation assurance prévoyance
- Charte de la formation 2023-2026 – modification de la fiche technique n°4

Assurances

- Remboursement de sinistre tempête CIARAN
- Remboursement de sinistre remorquage camion
- Remboursement de sinistre camion IVECO

Divers

- Vente aux enchères

II – FAITS MAJEURS

Le Président rappelle les principaux faits majeurs de l'année 2024 :

Evolution des gisements

- Reprise plastiques durs BTP et plâtre en déchèterie, collectés par la REP PMCB (Responsabilité Elargie du Producteur des Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment)
- Suppression de la collecte séparée des plastiques durs en déchèterie
- Augmentation du gisement encombrants, retour du plastique dur hors BTP dans les bennes
- Baisse des tonnages DASRI

Réglementaire et contrôles

- Suivi en continu des rejets mercure en cheminée et du rejet d'eau du site de Pluzunet avec contrôles complémentaires ponctuels sur métaux lourds
- Suivi en continu dioxines like en cheminée
- Contrôle inopiné DREAL en cheminée

Serristes

- Plan de continuation d'activité des EARL HOUARA et SOUSS

Unité de valorisation énergétique

- Nombreux arrêts inopinés réduisant la capacité incinérée
- Rebobinage alternateur déposé en avril et réinstallé en octobre,
- Alternateur de secours en stock => baisse production d'électricité d'avril à octobre.
- Remplacement de l'échangeur fumées/fumées corrodé à l'unité catalytique
- Corrosion importante des 2 premiers parcours fumées de la chaudière

Centre de tri

- Amélioration de la capacité de tri, suite au diagnostic INGENYOU et déstockage centre de transit
- Réfection de l'élévateur de presse et du séparateur balistique

Site de Plourivo

- Mise en demeure sur les rejets de la plateforme végétaux et les performances lagunage du site
- Recrutement d'une AMO pour redimensionner le lagunage et en améliorer les performances

III – ÉVOLUTION DES TONNAGES DES COLLECTIVITÉS

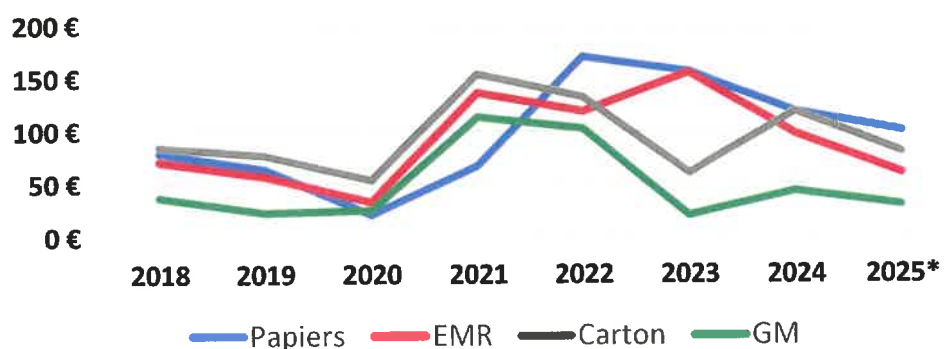
Le Président commente le tableau ci-dessous concernant l'évolution des tonnages entre 2024 et 2023.

	2023	Prév. 2024	Prév. 2025	2024-2025 DIF. %
OMR	36 011	35 350	35 200	- 0,42 %
ENCOMBRANTS	12 742	13 450	13 100	- 2,60 %
BOIS y compris souches	9 143	10 500	10 190	- 2,95 %
VEGETAUX	66 436	64 600	63 300	- 2,01 %
PLACO	1 177	623		
PLASTIQUES DURS	810	24		
MONOFLUX	11 848	12 160	11 950	- 1,72 %

IV – ÉVOLUTION DES PRIX DE REPRISE DES MATÉRIAUX

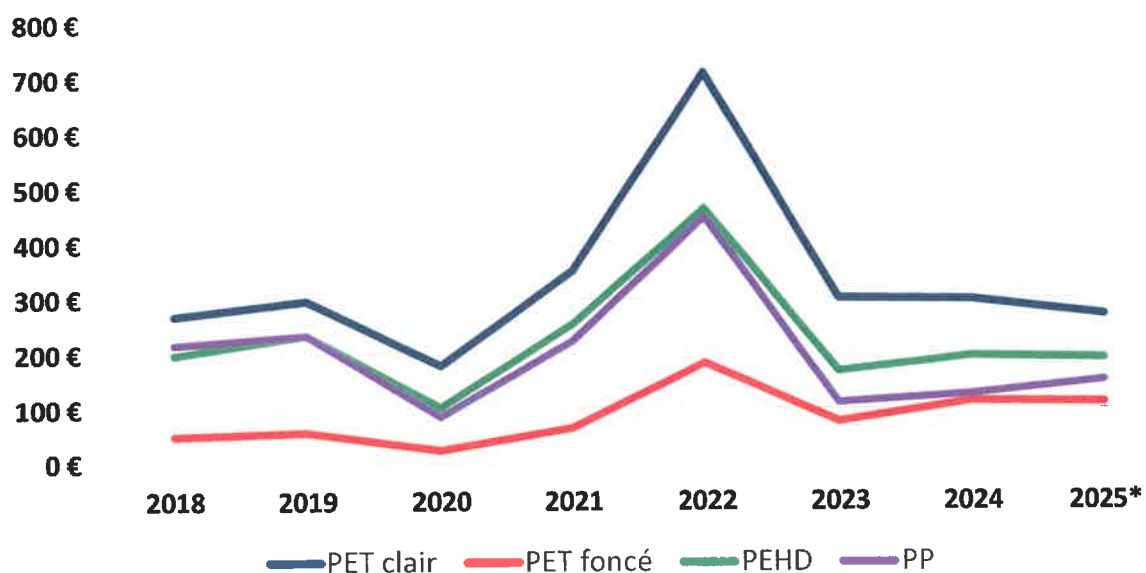
Le Président commente les évolutions de prix de reprise des matériaux de 2018 à 2025.

PRIX DE REPRISE FIBREUX EN €/T



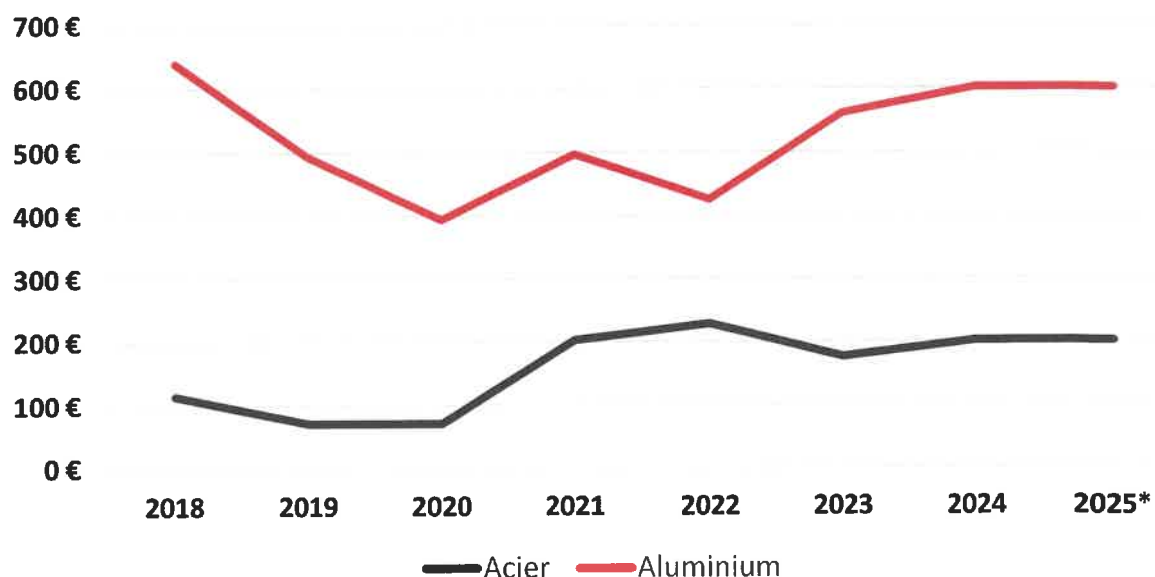
* : prévisionnel

PRIX DE REPRISE PLASTIQUES EN €/T



* : prévisionnel

PRIX DE REPRISE METAUX EN €/T



	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025*
Acier	114 €	71 €	71 €	202 €	228 €	175 €	200 €	200 €
Aluminium	640 €	492 €	393 €	496 €	424 €	560 €	600 €	600 €

* : prévisionnel

V – FISCALITE

Le Président présente l'évolution de la TGAP de 2020 à 2025.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
UVE – PLF 2019* TGAP Minimum €/t	3	8	11	12	14	15
UVE - TGAP en k € base 57 000 tonnes	171	456	627	684	798	855
ENFOUISSEMENT – PLF1 2019 Montant TGAP Minimum €/t	18	30	40	51	58	65
ENFOUISSEMENT - TGAP en k € base 2 000 tonnes	36	60	80	102	116	130

VI – TARIFS 2025

Le Président rappelle que depuis 2014 une tarification a été mise en place auprès des adhérents. Son recouvrement se décline en 2 parties : une part fixe et une part variable en fonction des tonnages. L'objectif principal est de sécuriser les budgets tant pour le SMITRED que pour les adhérents afin de ne pas subir en cours d'année budgétaire

des fluctuations financières trop excessives liées à des variations brutales de tonnage sur des gisements « clés ».

Le montant de la part fixe est délibéré chaque année. Le Président propose que la clé de répartition de la part fixe soit définie pour 2025 par rapport à l'évolution des indicateurs de références entre n et n-1 (un indicateur sur la population productrice de déchets et un indicateur sur le potentiel financier agrégé/population DGF). La part variable demeure liée au tonnage de chaque filière.

Le Président précise également que les tarifs du SMITRED sont assujettis à la TGAP et à la Taxe Locale (TL). Les montants indiqués ci-après sont basés sur le montant de la TGAP et la taxe locale applicables en 2025. La TGAP sera facturée en fonction du taux applicable au SMITRED.

Cet exposé entendu
Le Comité Syndical,
Après en avoir DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE, à l'unanimité,

- **D'APPROUVER** les propositions qui lui sont faites.
- **DE FIXER** le montant de la part fixe à 8 400 000 € H.T. pour l'année 2025.
- **D'APPROUVER** les clés de répartition de la part fixe telles que précisées ci-après.
- **DE DONNER POUVOIR** au Président pour facturer selon ces tarifs pour l'année 2025 et selon les modalités définies ci-dessus.

COLLECTIVITES ADHERENTES

PART FIXE (déchets ménagers et assimilés, déchets assimilés aux ordures ménagères...)

	REPARTITION	PART FIXE 2025 montant annuel en € HT
GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION	36.25 %	3 045 000
LANNION TREGOR COMMUNAUTE	63.37 %	5 323 080
ILE DE BREHAT	0.38 %	31 920
TOTAUX	100 %	8 400 000

La part fixe sera prélevée par débit d'office en 12 mensualités.

La part fixe par filière est répartie comme suit :

Répartition de la part fixe par filière	Montants 2025 € HT
<i>Omr</i>	3 401 000
<i>Encombrants</i>	1 635 000
<i>Collecte sélective</i>	1 294 000
<i>Traitement des refus de tri</i>	380 000
<i>Végétaux</i>	1 065 000
<i>Bois</i>	625 000
Montant total	8 400 000

COLLECTIVITES ADHERENTES

PART VARIABLE (déchets ménagers et assimilés, déchets assimilés aux ordures ménagères...)

CATEGORIES	TARIFS	TAXES (TGAP+TL)	TARIFS 2025
ORDURES MENAGERES RESIDUELLES ET ASSIMILEES			
* En 2025, la TGAP sera facturée en fonction du taux de TGAP applicable au SMITRED – formule de calcul (TGAP + TL en vigueur) X 86.65 %			
Transport et traitement	34.70 € HT/t	14.30 €/t*	49 € HT/t
BIODECHETS ISSUS DE LA COLLECTE SEPARATIVE			
Transport et traitement (non conditionnés ou assimilés 120 litres)	6.10 € HT par levée		
Conditionnés (inférieurs à 5 % de refus)	30.60 € HT/t		
Non conditionnés (sans refus)	18.90 € HT/t		
ENCOMBRANTS - ASSIMILES			
* En 2025, la TGAP sera facturée en fonction du taux de TGAP+TL applicable au SMITRED			
Apport déchèterie – traitement (broyage, incinération)	3.10 € HT/t	16.50 €/t*	19.60 € HT/t
Apport déchèterie - transport	33.00 € HT/t		33.00 € HT/t
Traitement des apports hors déchèteries (broyage, incinération)	3.10 € HT/t	16.50 €/t*	19.60 € HT/t

CATEGORIES	TARIFS 2025
BOIS MATIERE	
Transport et traitement	36.00 € HT/t
Traitement des apports hors déchèteries	26.50 € HT/t

COLLECTIVITES ADHERENTES ET STRUCTURES PUBLIQUES DU SMITRED

TRI SELECTIF – MONOFLUX APPORT VOLONTAIRE ET PORTE A PORTE

(Corps plats et corps creux et nouvelles résines en mélange)

MONOFLUX APPORT VOLONTAIRE PORTE A PORTE	TARIFS 2025
Transport et traitement	13.30 € HT/t

VERRE

Transport des déchèteries	4.30 € HT/t
Chargement	6.10 € HT/t

CARTONS DECHETERIES (PCNC)

Transport carton non compacté	25.00 € HT/t
Transport carton compacté	12.40 € HT/t
Mise en balles	12.20 € HT/t

GRANDS FILMS PLASTIQUES ET PSE	TARIF 2025
Traitement	Gratuit

AUTRES PRESTATIONS

VEGETAUX et assimilés	TARIFS 2025
Traitement	11.00 € HT/t
Forfait d'installation (1 forfait installation gratuit par mois ou pas de facturation si prestation d'une journée sur un même site)	204 € HT/par intervention
Végétaux souillés	51 € HT/t

Déchèterie de Pleumeur-Bodou	TARIF 2025
Intervention chargeur	55 € HT/intervention

VENTE DE PRODUITS

CATEGORIES	TARIFS 2025
Compost	Gratuit
Mâchefers	Gratuit départ UVE

VENTE DE COMPOST

Concernant la vente de compost dans les déchèteries, le Président rappelle que le broyat et le compost des végétaux sont de la compétence du SMITRED Ouest d'Armor. Ce compost est mis à la disposition des collectivités adhérentes. C'est pourquoi, il est demandé aux collectivités, afin d'homogénéiser la tarification sur le territoire du SMITRED, de fixer le tarif à 10 € le m³ sachant que cette recette est encaissée et conservée par les collectivités adhérentes.

TRANSPORT COMPOST

PRESTATIONS DE TRANSPORT DE COMPOST PRESTATIONS REALISEES EN REGIE PAR LES SERVICES DU SMITRED	
Si rotation spécifique pour la livraison de compost dans les déchèteries provenant du traitement des végétaux	86.70 € HT/rotation

AUTRES PRESTATIONS DE TRAITEMENT

CATEGORIES	TARIFS 2025
BOUES DE STEP	
Traitement boues Pluzunet	61.75 € HT/t
Transport de boues	15.00 € HT/t
Transit et chargement Pleumeur-Bodou	10.25 € HT/t
CATEGORIES	TARIFS 2025
ALGUES VERTES (LANNION TREGOR COMMUNAUTE)	
Traitement en casiers en aération pilotée à Pleumeur-Bodou	Part fixe : 9 000 € HT/an Part variable : 50 € HT/t

DIVERS

Location porte char avec chauffeur dans un rayon de 30 kms	500 € HT/jour
Traitement de déchets manifestations	215 € HT/t

HORS COLLECTIVITES ADHERENTES

CATEGORIES	TARIFS	TAXES (TGAP+TL)	TARIFS 2025
ORDURES MENAGERES RESIDUELLES ET ASSIMILEES (INCINERATION)			
⁽¹⁾ La TGAP et la TL 2025 seront facturées en fonction du taux applicable au SMITRED			
Apports extérieurs	133.50 € HT/t	16,50 €/t ⁽¹⁾	150.00 € HT/t
DASRI ⁽²⁾			
Traitement des DASRI (prestation complète : formation dans les établissements, suivi administratif avec les hôpitaux)	500 € HT/t hors TGAP ⁽³⁾		
Traitement des DASRI (Dépôt sur le site de Pluzunet)	450 € HT/t hors TGAP ⁽³⁾		
Collecte des DASRI	400 € HT/t		
Collecte et traitement des DASRI des EHPAD (sous convention)	27 € HT/enlèvement		
Transfert et traitement des DASRI non banalisables	1 500 € HT/t réparti comme suit : Collecte : 800 € HT/t Traitement : 700 € HT/t		
DASRI en diffus Fourniture et traitement	Fût de 60 l : 33 € HT/l'unité Carton de 50 l : 22 € HT/l'unité		
Fournitures de contenants (boîtes à aiguilles, fûts...)	Prix d'achat en € HT + 10 %		
Location local de stockage (sous convention)	1 200 € HT/an		
Déchargement contenants	50 € HT/déchargement		

⁽²⁾ Concernant les marchés dont le SMITRED Ouest d'Armor est et pourra être attributaire (hôpitaux), le prix facturé sera celui indiqué au marché dès son entrée en vigueur et évoluera en fonction des clauses de révision de prix de celui-ci.

Les tarifs à la tonne ci-dessus pourront être déclinés à la rotation, au km, afin de pouvoir répondre aux consultations.

⁽³⁾ La TGAP applicable au SMITRED Ouest d'Armor peut être ajoutée au tarif de traitement en cas de non exonération pour 2025 pour les DASRI.

CATEGORIES	TARIFS 2025
BIODECHETS TRAITEMENT A L'UCOM DE PLEUMEUR BODOU	
Conditionnés inférieurs à 5 % de refus	85 € HT/t
Conditionnés de 5 % à 30 % de refus	111 € HT/t
Non conditionnés plus de 30 % de refus	175 € HT/t
TRAITEMENT DES BOUES	
Traitement boues	120 € HT/t

Traitement des Déchets Industriels Banals (D.I.B. et assimilés) – Traitement sur le site de Pluzunet			
* En 2025, la TGAP sera facturée en fonction du taux de TGAP applicable au SMITRED – (facturation de la TGAP + TL en vigueur)			
	TARIFS	TAXES (TGAP+TL)	TOTAL
Incineration – PCI non assimilable Omr	168.50 € HT/t	16.50 €/t*	185.00 € HT/t
Broyage et incinération	197.50 € HT/t	16.50 €/t*	214.00 € HT/t
Effluents liquides	118.50 € HT/t	16.50 €/t*	135.00 € HT/t
Polystyrène	Gratuit		
Grands films plastiques	Gratuit		
Bois Matière mélange	120 € HT/t		
Bois SSD (sous conventionnement)	35 € HT/t		
Bois palettes industriels dépôt en plateforme	Gratuit		
Destruction d'archives (maxi 3 tonnes)	Forfait 500 € HT/passage		
Végétaux souillés	110 € HT/t		

COMPACTEUR MONOBLOC AVEC BASCULEUR DE BACS	
Location	285 € HT/mois
ROTATION BENNE, COMPACTEUR, VEHICULE HAYON (voir par type de camion VL, PL, SPL)	
Zone A – (- 15 kms de Pluzunet ou de Pleumeur-Bodou)	64 € HT/rotation
Zone B – (15 à 25 kms de Pluzunet ou de Pleumeur-Bodou)	102 € HT/rotation
Zone C – (+ 25 kms de Pluzunet ou de Pleumeur-Bodou)	118 € HT/rotation
Zone D au-delà de 40 kms de Pluzunet ou de Pleumeur-Bodou	118 € HT + 2.40 € HT/le km supplémentaire /rotation
LOCATION DIVERSES	
Location benne	100 € HT/mois/benne
Location GE	10 € HT/mois/GE

PRESTATIONS

PRESTATIONS DE TRANSPORT REALISEES EN REGIE PAR LE SMITRED (FMA)		
DISTANCES Le nombre de Kms pris en compte est le kilométrage total pour la ou les livraison(s) (kilométrage aller/retour x nombre de tours)	< 25 Kms	4.00 € HT/km
	< 50 Kms	3.60 € HT/km
	< 100 Kms	2.90 € HT/km
	> 100 Kms	2.40 € HT/km
VEGETAUX/BOIS (déplacement minimum pour une journée de travail)		
Broyage	380 € HT/h.	
Criblage	380 € HT/h.	

VEGETAUX et assimilés (coquilles, ...) avec apport en plateforme	
Compostage de broyats	8.50 € HT/t
Broyage et compostage	39 € HT/t
PAPIERS / JOURNAUX	
Transport de bennes recyclables secs	97 € HT/t
COLLECTE SELECTIVE	
Tri	205 € HT/t
Tri (avec personnel extérieur)	138 € HT/t
Traitement des refus	170 € HT/t (TGAP+TL incluse)
Consommation électrique (sous convention)	Au réel

VENTE DE PRODUITS

PRODUITS ISSUS DES VEGETAUX	
(hors collectivités, hors particuliers dans les déchèteries)	
	TARIFS 2025 - Départ plateformes
Broyat frais	GRATUIT
Compost Valor'sol green (algues)	2.70 € HT/m³
Compost Valor'sol 50 (végétaux)	5.50 € HT/m³
Compost Valor'sol 25 (végétaux)	7.00 € HT/m³
Compost Valor'sol brun (Urbain)	2.70 € HT/m³
LIVRAISON DE PRODUITS	
(composts, supports de culture) – tarifs applicables sur le territoire du SMITRED	
	TARIFS 2025
Livraison (m³) < 15 km	2.30 € HT/ m³
Livraison (m³) < 25 km	3.70 € HT/ m³
Livraison (m³) < 40 km	4.70 € HT/ m³
Livraison (m³) >40 km	5.20 € HT/ m³

DIVERS

Actions de communication (fournitures diverses évènementiels, associations...)	Prix d'achat en € HT + 10 % en cas de non restitution
Location salle de conférence	100 € HT/jour

VII - FAITS MAJEURS

Le Président présente le nouveau barème G CITEO qui nécessite une augmentation des performances de tri des emballages :

- Objectif européen de 54 % de recyclage emballages plastiques en 2029
- Projet de bonus/malus au projet nouveau contrat CITEO (Exigence MTES) avec une recommandation de CITEO de supprimer le soutien à la performance pour 2025.

Le Président précise que l'impact de la suppression du soutien à la performance est pour Valorys de - 550 k€.

Concernant le nouveau barème, il est décidé du maintien barème F jusqu'à la décision du Ministre MTES (Source CNR, mail 29/11).

Le Président résume en précisant une incertitude sur la date d'entrée en vigueur barème G et du montant du soutien mais des compensations prévisibles (source CITEO).

Le Président rappelle les principaux points majeurs concernant :

L'UVE

- Perte contrat serre 280 k €
- TGAP (avec performance énergétique +1 €/t) 55 k €

LE CENTRE DE TRI

- Tri externe durant arrêt centre de tri 25 k €

TOUTES FILIERES

- Augmentation taux de cotisation retraite CNRACL et GVT 160 K €

VIII - ADMISSION EN NON-VALEUR DE TITRES DE RECETTES EMIS PAR LE SMITRED OUEST D'ARMOR

Le Président expose que Monsieur le Trésorier Principal de Lannion ne pouvant recouvrer partiellement les titres de recettes ci-après, le Président propose de procéder à leur admission en non-valeur :

TITRE	DATE	MONTANT H.T.	MONTANT € TTC
604	2010	40.00 €	42.20 €
976	2011	94.30 €	99.49 €
725	2011	36.00 €	43.06 €
1347	2013	44.10 €	47.19 €

567	2016	70.00 €	77.00 €
TOTAL		284.40 €	308.94 €

Cet exposé entendu
Le Comité Syndical,
Après en avoir DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE, à l'unanimité,

- DE DONNER POUVOIR au Président pour procéder à la mise en non-valeur des titres ci-dessus et signer les pièces s'y rapportant.

IX - AMORTISSEMENTS

Le Président propose de définir les durées d'amortissements suivantes concernant les investissements :

- Travaux centre de tri flux développement	12 ans
- Poste HT	15 ans
- Réseau de chaleur interne	20 ans
- Travaux de bâtiment hall mâchefers, hangar et divers	20 ans
- Travaux de VRD	30 ans
- Mise en conformité UVE	20 ans
- Étude bio déchets	5 ans
- Chaudronnerie industrielle	20 ans
- Travaux effluents aqueux Plourivo	30 ans

Cet exposé entendu
Le Comité Syndical,
Après en avoir DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE, à l'unanimité,

- D'APPROUVER les propositions ci-dessus.

- DE FIXER les durées d'amortissements des biens telles que définies ci-dessus.

- DE PROCÉDER à l'application des propositions telles que définies ci-dessus à compter de l'exercice 2024 et suivants.

X - AUTORISATION D'ENGAGEMENT, DE LIQUIDATION ET DE MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT, DANS L'ATTENTE DU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-1 et suivants relatifs aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale,
Vu la loi n° 96-314 du 12 avril 1996 article 69 relative au vote du budget des Collectivités Territoriales qui autorise ces opérations,

Vu l'instruction codificatrice N°96-078 M14 du 1^{er} août 1996,

Vu l'ordonnance N° 2005 – 1027 du 26/08/2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables,

Vu la délibération du 3 avril 2024 portant adoption du budget primitif pour l'exercice 2024,

Vu la délibération du 26 juin 2024 portant sur la décision modificative n°1,

Vu la délibération du 11 Décembre 2024 portant sur la décision modificative n°2,

Considérant que, dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente,

Considérant qu'il est également en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget,

Considérant que pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme votées sur les exercices antérieurs, l'exécutif peut les liquider et les mandater dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture d'autorisation de programme.

Considérant qu'en revanche, l'assemblée délibérante doit autoriser l'exécutif de la collectivité à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, conformément aux dispositions de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, jusqu'à l'adoption du vote du budget primitif 2025, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Cet exposé entendu,
Le Comité Syndical,
Après en avoir DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE, à l'unanimité,

- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à engager, liquider et mandater, avant le vote du budget primitif 2025, les dépenses d'investissement du budget du SMITRED Ouest d'Armor telles que définies ci-dessus et ci-dessous.

- **D'AUTORISER** le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

- **DE PRECISER** que cette autorisation s'étend pour les montants suivants sur les différentes opérations de dépenses d'investissement :

BUDGET M 14 EN € HT				
Opérations	Budget Primitif 2024 Nouvelles Propositions	Décision modificative n°1 du 26/06/2024	Décision modificative n°2 du 11/12/2024	Montant maximum (1/4 des crédits ouverts « Budget Primitif et <i>Décisions Modificatives</i>)
100 - CENTRE DE TRI	1 654 000	210 000	- 170 000	423 500
102 - VALORYS : UVED	160 000	60 000		55 000
115 - EXTENSION RESEAU DE CHALEUR	189 000		20 000	52 250
117 - RECONVERSION HALL MACHEFER ET AMGTS DIVERS VRD	945 000	263 000	- 420 000	197 000
118 - MISE EN CONFORMITE UVE AP DU 20 SEPTEMBRE 2002	399 000	35 000	- 120 000	78 500
119 - UNITE BIODECHETS	150 000	- 60 000	- 77 000	3 250
127 - CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE 2022	10 000			2 500
129 - CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE 2024	95 000		- 30 000	16 250
200 - CENTRES DE TRANSFERTS	40 000		- 20 000	5 000
300 - VALORYS/DIVERS	322 000		- 165 000	39 250
400 - DECHETS VEGETAUX/ FILIERE BOIS ENERGIE	504 000		- 504 000	0
500 - UNITE COMPOSTAGE OM PLEUMEUR-BODOU	40 000	84 000	22 000	36 500
600 - PLATEFORME PLOURIVO	40 000		3 000	10 750
900 - TRANSPORT/GARAGE	147 000		- 37 000	27 500

XI - VENTES AUX ENCHERES ELECTRONIQUES : CESSIONS DE MATERIELS

Le Président rappelle que la compétence concernant l'aliénation des biens de la collectivité dépend du montant de cession de ceux-ci, à savoir : compétence du Président jusqu'à 4 600 €, du Bureau Permanent de 4 600 € à 30 000 € et de la compétence du Comité Syndical au-delà de 30 000 €.

Le Président propose que les biens suivants puissent faire l'objet d'une vente aux enchères :

- Pelle,
- Véhicule évènementiel,
- Remorque agricole,
- Tracteur agricole,
- Chargeur à mât télescopique,
- Chargeuses,
- Divers matériels.

Cet exposé entendu
Le Comité Syndical,
Après en avoir DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE, à l'unanimité,

- **D'APPROUVER** la proposition ci-dessus.

- **D'AUTORISER** le Président à procéder à la mise en vente aux enchères de ces matériels.

XII - CREANCE ETEINTE TITRE DE RECETTE EMIS PAR LE SMITRED OUEST D'ARMOR

Le Président expose que Monsieur le Trésorier Principal de Lannion nous a informé que la Société SA MENOUE a obtenu une clôture pour insuffisance d'actifs en date du 20/06/2016 suite à une liquidation judiciaire en date du 10/02/2010.

En conséquence le président précise qu'il convient d'éteindre la créance relative au titre indiqué dans le tableau ci-dessous.

TITRE	DATE	MONTANT H.T.	MONTANT € TTC
1036	2008	1 941.35 €	2 321.85 €

Cet exposé entendu
Le Comité Syndical,
Après en avoir DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE, à l'unanimité,

- **DE DONNER POUVOIR** au Président pour procéder à la prise en charge d'un mandat ordinaire au compte 6542 (créances éteintes) et signer les pièces s'y rapportant.

XIII - DECISION MODIFICATIVE N°2 : BUDGET 2024

Après rappel des niveaux de vote, le Président précise que la présente décision modificative consiste à un ajustement des articles budgétaires en section de fonctionnement et à des reports ou des ajustements en section d'investissement.

Le Président précise que la Décision Modificative n°2 s'équilibre (en dépenses et en recettes) à 829 000 € en section de fonctionnement et à - 1 468 000 € en section d'investissement.

Le Président donne lecture de la décision modificative n°2.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES en € (rappel du vote du budget primitif 2024 : 20 427 000 €)		829 000 €
ARTICLES	LIBELLES	
Chapitre 011 : charges à caractère général (rappel du vote du budget primitif 2024 : 9 965 496 €)		41 000 €
60612	Energie-électricité	- 38 000 €
60622	Carburants	- 60 000 €
60632	Fournitures de petit équipement	- 12 000 €
60636	Habillement et vêtements de travail	- 2 000 €
61358	Autres	6 000 €
61521	Terrains	12 000 €
615221	Bâtiment public	8 000 €
61551	Entretien matériel roulant	150 000 €
61558	Entretien autres biens mobiliers	25 000 €
6227	Frais d'actes et de contentieux	- 5 000 €
6228	Divers	14 000 €
6238	Divers	- 20 000 €
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 000 €
62878	Rbst frais à des tiers	-10 000 €
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	- 30 000 €
Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés (rappel du vote du budget primitif 2024 : 4 146 000 €)		25 000 €
6336	Cotisations CNFPT CDG FPT	500 €
64111	Rémunération principale	-20 000 €
64131	Rémunérations non titulaires	45 000 €
6451	Cotisations URSSAF	12 000 €
6453	Cotisations aux caisses de retraites	-12 000 €
6454	Cotisations aux ASSEDIC	2 500 €
6488	Autres	- 3 000 €
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante (rappel du vote du budget primitif 2024 : 2 462 091 €)		82 000 €

6541	Créances admises en non-valeur	500 €
6542	Créances éteintes	2 000 €
65568	Autres contributions	80 000 €
6584	Amendes fiscales et pénales	500 €
65888	Autres	- 1 000 €
Chapitre 68 : Dotations aux provisions (semi-budgétaires) (rappel du vote du budget primitif 2024 : 700 €)		700 000 €
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	700 000 €
Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections (rappel du vote du budget primitif 2024 : 3 530 000 €)		- 19 000 €
6811	Dotations amortissements immob corp	- 19 000 €
RECETTES en € (rappel du vote du budget primitif 2024 : 20 427 000 €)		829 000 €
Chapitre 013 : Atténuation des charges (rappel du vote du budget primitif 2024 : 40 000 €)		65 000 €
6419	Remboursement sur rémunérations du personnel	65 000 €
Chapitre 70 : Produits des services du domaine et ventes divers (rappel du vote du budget primitif 2024 : 2 607 000 €)		380 000 €
706888	Autres prestations de services	- 90 000 €
7078	Autres marchandises	470 000 €
Chapitre 74 : Dotations et participations (rappel du vote du budget primitif 2024 : 15 263 000 €)		290 000 €
747888	Autres	290 000 €
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante (rappel du vote du budget primitif 2024 : 1 470 000 €)		86 000 €
75888	Autres	86 000 €
Chapitre 77 : Produits exceptionnels (rappel du vote du budget primitif 2024 : 0 €)		8 000 €
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs)	8 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

ARTICLES	LIBELLES	MONTANTS €
Opération 100 Centre de tri		
DEPENSES		-170 000 €
2138	Autres constructions	-150 000 €
21828	Autres matériels de transport	-20 000 €
RECETTES		500 000 €
1318	Autres subventions	500 000 €

ARTICLES	LIBELLES	MONTANTS €
Opération 115 Extension réseau de chaleur		

DEPENSES		20 000 €
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	20 000 €

ARTICLES	LIBELLES	MONTANTS €
Opération 117 reconversion hall mâchefer et amgts divers Vrd		
DEPENSES		- 420 000 €
2138	Autres constructions	-400 000 €
238	Avances et acomptes versés sur commandes	- 20 000 €
RECETTES		- 20 000 €
238	Avances et acomptes versés sur commandes	- 20 000 €

ARTICLES	LIBELLES	MONTANTS €
Opération 118 Mise en conformité UVE AP du 20 septembre 2002		
DEPENSES		- 120 000 €
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	-120 000 €

ARTICLES	LIBELLES	MONTANTS €
Opération 119 Unité biodéchets		
DEPENSES		-77 000 €
2138	Autres constructions	-70 000 €
238	Avances et acomptes versés sur commandes	- 7 000 €
RECETTES		- 7 000 €
238	Avances et acomptes versés sur commandes	- 7 000 €

ARTICLES	LIBELLES	MONTANTS €
Opération 129 Chaudronnerie industrielle 2024		
DEPENSES		- 30 000 €
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	-30 000 €

ARTICLES	LIBELLES	MONTANTS €
Opération 200 Centres de transfert		
DEPENSES		- 20 000 €
21351	Bâtiments publics	-20 000 €

ARTICLES	LIBELLES	MONTANTS €
Opération 300 VALORYS / divers		

DEPENSES		- 165 000 €
2031	Frais d'études	- 40 000 €
21351	Bâtiments publics	10 000 €
2138	Autres constructions	- 20 000 €
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	-50 000 €
21838	Autre matériel informatique	- 15 000 €
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	- 10 000 €
2188	Autres	- 40 000 €

ARTICLES	LIBELLES	MONTANTS €
Opération 400 déchets végétaux/filière bois énergie		
DEPENSES		-504 000 €
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	-480 000 €
238	Avances et acomptes versés sur commandes	- 24 000 €
RECETTES		-24 000 €
238	Avances et acomptes versés sur commandes	-24 000 €

ARTICLES	LIBELLES	MONTANTS €
Opération 500 Unité Compostage OM Pleumeur-Bodou		
DEPENSES		22 000 €
2138	Autres constructions	20 000 €
238	Avances et acomptes versés sur commandes	2 000 €
RECETTES		2 000 €
238	Avances et acomptes versés sur commandes	2 000 €

ARTICLES	LIBELLES	MONTANTS €
Opération 600 Plateforme Plourivo		
DEPENSES		3 000 €
238	Avances et acomptes versés sur commandes	3 000 €
RECETTES		3 000 €
238	Avances et acomptes versés sur commandes	3 000 €

ARTICLES	LIBELLES	MONTANTS €
Opération 900 Transport / garage		
DEPENSES		-37 000 €
21828	Autres matériels de transport	- 30 000 €
238	Avances et acomptes versés sur commandes	-7 000 €

RECETTES		-7 000 €
238	Avances et acomptes versés sur commandes	-7 000 €
Opération financière		
RECETTES		40 000 €
024	Produits de cessions	40 000 €
Opération pour compte de tiers		
DEPENSES		30 000 €
45811	Opérations pour compte de tiers	30 000 €
RECETTES		30 000 €
45821	Opérations pour compte de tiers	30 000 €
Opération d'ordre		
RECETTES		-19 000 €
281351	Amortissements bâtiments publics	1 000 €
28138	Autres constructions	-20 000 €
Opération non individualisée		
RECETTES		-1 966 000 €
1641	Emprunts en Euros	- 1 966 000 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		- 1 468 000 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		- 1 468 000 €

Après les précisions et commentaires apportés par le Président,
Cet exposé entendu
Le Comité Syndical,
Après en avoir DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE, à l'unanimité,

- **D'APPROUVER** la décision modificative n°2 telle que rapportée, présentée et commentée par le Président.

XIV - CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR LE TRAITEMENT EXTERNALISE

Le Président expose que l'arrêt décennal de septembre-octobre 2025 d'une durée prévisionnelle de 6 semaines va nécessiter le recours à du traitement externe et/ou du stockage en CSDND à hauteur de 3 500 t environ. Il est également nécessaire de provisionner un tonnage supplémentaire de 1400 t détourné par l'exploitant en 2024 selon les dispositions du contrat d'exploitation, soit un tonnage total de 4 900 t. Au vu du tarif de stockage en CSDND de 215 € HT/t de l'actuel marché SMITRED, il est proposé de provisionner 1 050 000 € HT. Le Président rappelle que par délibération du 9 décembre 2020 et du 8 décembre 2021, il avait été constitué une provision de 350 000 € pour ce risque, sur la base d'un tarif de stockage en CSDND de 95 € HT/t du marché SMITRED à l'époque.

Le Président propose donc d'abonder de 700 000 € cette provision pour la gestion de l'arrêt décennal et pour rembourser les tonnages qui pourraient être dus à l'exploitant, selon les dispositions du contrat d'exploitation.

Le Comité Syndical,
Après en avoir DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE, à l'unanimité,

- **D'APPROUVER** la proposition ci-dessus.

- **D'AUTORISER** la constitution d'une provision pour un montant de 700 000 € à l'article 6815.

XV – PROJETS 2025

Le Président présente les différents projets du SMITRED Ouest d'Armor pour l'année 2025 :

UVE

- Requalification chaudière avec rénovation parcours 1&2 et traitement anticorrosion
- Réfection grilles du four et supports de grilles
- Rénovation de bâtiment : dallage, structures de supportage, bardages, éclairage
- Conformité : traitement complémentaire du mercure

Unité broyage encombrants

- Renouvellement broyeur pendant l'arrêt décennal

Hall de mise en balles

- Mise en balles avec presse à balles mobile en période estivale et pendant l'arrêt décennal
- Aménagements pour maintien hors d'eau des 2000 m² de hall

Sécurité incendie

- Caméras thermiques surveillance incendie fosse (DREAL)
- Réalisation accès évacuation toitures

Centre de tri

- Travaux pour mise en place du tri en flux développement pour les résines (obligation réglementaire) => valorisation de 400 t/an d'emballages supplémentaire
- Etude pour améliorer la valorisation des fibreux, augmenter la capacité de traitement et réduire le taux de refus => recrutement d'une AMO
- Remplacement et externalisation batteries condensateurs (assurances)

Unité DASRI

- Renouvellement marché des hôpitaux du territoire
- Apports de nouveaux tonnages MORLAIX et PLÉRIN

Valorisation énergétique

- Portage d'un projet de méthaniseur par la SEM ENERGIE 22
- Conventionnement pour modalités d'accueil
- Fin de contrat SARL LES REFLETS dépose sous-station serre

Garage poids lourd

- Réalisation d'un hangar matériel (110 m²)

Site de Pleumeur-Bodou

- Réalisation d'un centre de transfert boues de STEU
=> optimisation de la capacité et du coût de traitement SMITRED
=> réduction des coûts de transport marché secours LTC
- Investigations complémentaires pour faisabilité agrément sanitaire plateforme végétaux

Site de Plourivo

- Création bassin d'orage plateforme végétaux
- Mise en conformité lagunage du site

Renouvellement de matériels

- Broyeur végétaux (report 2024) - Renouvellement de 2 chargeurs
- Tracteur routier et remorque à front poussant - Remorque agricole
- Camion plateau

XVI – SENSIBILISATION ET COMMUNICATION 2024

Le Président demande à Mme Cécile BOETE, Vice-Présidente au SMITRED Ouest d'Armor de présenter la sensibilisation et la communication pour l'année 2024.

Mme Cécile BOETE présente le bilan des animations, événements et éditions. Elle rappelle qu'en 2024, 5 795 personnes ont assisté aux animations scolaires et grand public et 2 401 personnes sont venues visiter le site de Pluzunet.

Mme Cécile BOETE présente le concours scolaire qui a été organisé durant l'année scolaire 2023/2024 sur le thème « Art Végétal : crée ta fresque murale ».

- Participants : 400 enfants répartis dans 20 classes/centres de loisirs

- Les écoles gagnantes

- **L'ÉCOLE DE DUAULT** : prix coup de cœur du jury pour l'originalité et la créativité a gagné l'élaboration d'une fresque végétale en collaboration avec un artiste
- **L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT DE PAIMPOL** : prix spécial jury pour la qualité du travail et le respect des consignes a gagné un composteur
- **LA CLASSE DE GRANDE SECTION DE PLOUBEZRE** : prix Valorys pour les notions de compostage et biodéchets mises à l'honneur a gagné un composteur

Un spectacle sur la thématique du compostage : « Fétida ou la théorie du compost » (par la compagnie Adèle et le Squonk) et goûter 0 déchet a été offert à tous les participants.

Mme Cécile BOETE présente les Estivales des R' qui s'est déroulé durant la période estivale :

- 17 dates en juillet et août
- 2 formules :
 - Formule 1 - Format Grand Tri'ambul
 - Sur une journée de 11h à 18h - 3 animateurs
 - Un camion podium - Un espace détente
 - Un espace enfants - Des animations – des ateliers DIY
 - Formule 2 - Format Stand marché
 - Sur une demi-journée - 2 animateurs
 - 2 barnums 3*3 m

Mme Cécile BOETE présente les animations réalisées au cours de l'année 2024 :

Nouvelle animation pour les écoles

- « Composte moi bien » destiné aux élèves du primaire

Les ateliers créatifs

- 2 fois /mois à l'objeterie de Lannion de janvier à juin et 2 fois/mois de septembre à décembre

Visites thématiques

- 1 visite par semaine durant l'été - 1 visite grand public pendant les vacances de la Toussaint - 1 visite spéciale halloween pour les centres de loisirs

Appel à projet avec l'entreprise TDM 360 °

- Conception d'une plateforme immersive pour notre site internet et les visites : mise en ligne de la plateforme grand public

Visites d'entreprises

- Développement en 2024 des visites dédiées aux entreprises : Enedis, Guingamp Business, Crédit Agricole de Callac, SNCF pôle Ouest, Club des entreprises de Lannion

Participation aux animations spécifiques déchets

- Cross du SDIS 22 à Guingamp
- Journée Famille Rurale à Pontrieux
- Journées spécifiques gestion des déchets à l'hôpital de Lannion et Guingamp
- Clean Walk avec l'association Shanel à Ploubezre
- Journée 0 déchet avec la ville de Lannion
- « Chasse au Beurk » à Tonquédec
- Animations Pré matchs EAG : 3 dates dans l'année
- Animation Un pas pour Ma Planète au Chatô à Paimpol
- Animation école et centre de loisirs de Trébeurden dans le cadre de la fête du sol vivant organisée par LTC
- Animations dans deux clubs de football de Lannion dans le cadre du programme éducatif fédéral
- Mise à disposition d'un Kit déchets pour plusieurs évènements locaux

Partenariat avec les étudiants en médecine

- Sur une année
- Thématique abordée : les Déchets de Soins à Risques Infectieux
 - Axe 1 : les risques au centre de tri : questionnaires, affiches et temps d'échanges
 - Axe 2 : Les déchets de soins dans les hôpitaux : les bons gestes de tri

Communication interne

- Journal interne Valory's Info : 3 journaux édités et diffusés dans l'année
- Mise à jour du trombinoscope et conception des permis sécurité pour tous les agents
- Mise à jour du guide des animations et guide des outils de communication
- Tournage d'un reportage pour M6 « les héros du nettoyage » avec la participation deux opératrices du centre de tri
- Enquête auprès de tous les agents sur les événements internes
- Prises de vues sur les animations pour renouveler la banque de photos interne
- Repas du personnel en janvier et juin

Editions

- Journal 2024 et documents de sensibilisation (consignes, autocollants, Stop Pub ...)

XVII – SENSIBILISATION ET COMMUNICATION 2024

Mme Cécile BOETE présente les Portes Ouvertes 2025 qui se dérouleront les 14 et 15 juin 2025 :

- Visite du site : 2 circuits dont un pour les Personnes à Mobilité Réduite
- Salon Artisanat du recyclage : environ 60 exposants
- Spectacles : 1 fixe sous chapiteau (5 représentations sur le week-end) et un déambulateur
- Pôle Collectivités et associations
- Pôle Ateliers
- Nombreuses expositions
- Tombola
- Restauration sur place
- ...

De plus, Mme Cécile BOETE présente les différentes actions de communication qui sont prévues sur l'année 2025 :

Animations

- Conception d'une animation « Escape Game » avec l'entreprise Ludosapiens
- Estivales des R' 2025 : juillet et août

- Mise en ligne d'une plateforme immersive spéciale enfants
- Visites thématiques et grand public : vacances scolaires
- Création d'une plaquette à destination des professionnels : visites, prêt de salles, disponibilité foncière

Communication interne

- Journal interne : 3 par an

Éditions

- Guide des animations pour les écoles (édition 2024/2025)
- Edition numérique du rapport annuel 2024
- Journal d'information N°33 Valorys
- Supports d'information : mémos, affiches ...

XIII - LISTE DES PROCEDURES ADAPTEES ET AVENANTS PASSES PAR DELEGATION - DECISIONS PRISES EN MATIERE D'EMPRUNT ET LIGNE DE TRESORERIE

La liste des procédures adaptées et avenants passés par délégation ainsi que la liste des décisions prises en matière d'emprunt et ligne de trésorerie sont remises aux membres présents.

XIV - QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 40.

**Le Président
Éric ROBERT**



SMITRED OUEST D'ARMOR

PROCEDURES ADAPTEES ET AVENANTS DU 18 JUIN AU 4 DECEMBRE 2024 PASSES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION AU PRESIDENT

PROCEDURES ADAPTEES AVEC ANNONCES DU 18 JUIN AU 4 DECEMBRE 2024			
Opérations	Entreprises	Montant H.T.	Date de signature du marché
Vêtements de travail et équipements de protection individuelle. - Lot 1 : vêtements de travail - Lot 2 : équipements de protection individuelle <i>(Accord-cadre mono-attributaires à bons de commande sans montant minimum et selon les montants maximums annuels suivants : Lot 1 : montant maximum annuel de 25 000 € H.T. Lot 2 : montant maximum annuel de 25 000 € H.T.)</i>	LTM 35 35132 VEZIN-LE-COQUET PROTECTHOMS 53200 CHATEAU GONTIER	Montant estimatif annuel de 18 645,12 € H.T. Montant estimatif annuel de 12 986,15 € H.T.	20 juin 2024 20 juin 2024
Services d'impressions. Marché subséquent n°6 au lot 1 : impressions sur papiers, cartes et cartons.	IMPRESSIONS SAS 22300 LANNION	268 € H.T.	26 juin 2024
Assistance à maître d'ouvrage pour le suivi et la réception des travaux pour le passage au flux développement du centre de tri Valorys	INGENYOU 34130 MAUGUIO	30 560,00 € H.T.	2 juillet 2024

Mission d'assistance technique à maître d'ouvrage pour des travaux d'aménagement et dépose au réseau de chaleur de l'UVE Valorys	ITHERM CONSEIL SAS 92230 GENNEVILLIERS	15 000,00 € H.T.	2 juillet 2024
Etude et prospective financière	Groupeement SAS ESPELIA - 75 009 PARIS / RESSOURCES CONSULTANTS FINANCES - 35 000 RENNES	25 325,00 € H.T.	2 juillet 2024
Fourniture de fils recuits pour presse à balles	COMPTOIR METALLURGIQUE DE BRETAGNE 56539 QUEVEN	22 725,00 € H.T. (sur la base de 25 tonnes)	9 juillet 2024
Mission d'assistance technique à maître d'ouvrage pour la définition le suivi et le contrôle de marchés de travaux d'électricité et de prestations d'automatisme	Groupeement CETIA INGENIERIE - 22000 SAINT BRIEUC / AMPERSAND 2 - 54230 NEUVES- MAISONS	69 000 € H.T.	26 juillet 2024
Conception, impression et pose d'une enseigne intérieure	CATROUX POIDEVIN PUBLICITE 22440 TREMUSON	832,00 € H.T.	26 juillet 2024
Fourniture de pièces, entretien, réparation, maintenance des équipements de l'unité de traitement des déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI) - Lot 1 : banaliseuse autoclave et chaudière de marque ECODAS - Lot 2 : équipements de lavage marque OPTIMUM - Lot 3 : équipements de pesée et de détection de la radioactivité marque ADEMI PESAGE <i>(Accord-cadre mono-attributaires à bons de commande sans montant minimum et selon les montants maximums annuels suivants :</i>	ECODAS 59100 ROUBAIX Marché déclaré infructueux ADEMI PESAGE 49280 LA SEGUINIERE	Montant estimatif annuel de 22 114,00 € H.T. Montant estimatif annuel de 3 130,00 € H.T.	30 juillet 2024 30 juillet 2024

<i>Lot 1 : montant maximum annuel de 50 000 € H.T.</i> <i>Lot 2 : montant maximum annuel de 8 000 € H.T.</i> <i>Lot 3 : montant maximum annuel de 8 000 € H.T.)</i>			
Services d'impressions. Marché subséquent n°7 au lot 1 : impressions sur papiers, cartes et cartons.	IMPRESSIONS SAS 22300 LANNION	132,50 € H.T.	30 juillet 2024
Fourniture de contenants DASRI	France HOPITAL SAS 67151 ERSTEIN	25 760,00 € H.T.	7 novembre 2024

PROCEDURES ADAPTEES SANS ANNONCES DU 18 JUIN AU 4 DECEMBRE 2024			
Opérations	Entreprises	Montant H.T.	Date de signature du marché
Plomberie salle de conférence	A2M THERMIE 22420 LE VIEUX MARCHÉ	454,11 € H.T.	17 juillet 2024
Réparation TOUTABRI Pluzunet	RICHEL GROUP 13810 EYGALIERES	5 684,54 € H.T.	10 juillet 2024
Achat bobines ouate de chamois	RUBIX 22940 PLAINTÉL	1 040,00 € H.T.	18 juillet 2024
Location machine à pinces pour peluches (portes ouvertes 2025)	JUMP'O'CLOWN 29370 CORAY	384,60 € H.T.	11 septembre 2024
Location groupe électrogène grande puissance	LOXAM POWER 44550 MONTOIR	11 130,01 € H.T.	18 juillet 2024
Signalétique couloir DASRI	VIRAGES 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE	53,00 € H.T.	20 septembre 2024
Conception graphique du journal 2024 et de l'affiche pour les portes ouvertes 2025	COQUELIKO 22300 LANNION	880,00 € H.T.	18 septembre 2024
Entretien poste HTA + batterie de condensateurs	CEGELEC PORTES DE BRETAGNE 22300 LANNION	2 468,20 € H.T.	25 septembre 2024
Location de deux mâts éclairants	KILOUTOU 22700 SAINT QUAY PERROS	2 533,95 € H.T.	25 septembre 2024

Achat de 8 caisses-palettes	SEFI 22360 LANGUEUX	2 824,40 € H.T.	25 novembre 2024
-----------------------------	------------------------	-----------------	---------------------

AVENANTS DU 18 JUIN AU 4 DECEMBRE 2024		
Opérations	Entreprises	Montant H.T.
<u>Avenant n°5 du 26 juin 2024 (notifié le 27 juin 2024) :</u> Accès internet par fibre optique	CELESTE 77420 CHAMPS SUR MARNE	Prolongation de la durée du marché. Le montant du marché passe à 27 693,77 € H.T.
<u>Avenant n°6 du 26 juin 2024 (notifié le 2 août 2024) :</u> Accès internet par fibre optique	CELESTE 77420 CHAMPS SUR MARNE	Prolongation de la durée du marché. Le montant du marché passe à 28 292,77 € H.T.
<u>Avenant n°2 du 13 septembre 2024 (notifié le 8 octobre 2024) :</u> Etude de faisabilité unité de déconditionnement et hygiénisation de biodéchets sur le site VALORYS de Pluzunet	S3D INGENIERIE 44262 NANTES CEDEX 2	Suppression de prestations relatives à l'avenant n°1 engendrant une moins-value de 2 055 € HT (montant identique à l'avenant n°1) portant le montant du marché à 28530,00 € H.T. (tranche ferme + tranche optionnelle mission 4 « dossier réglementaire » + avenants n°1 et n°2).
<u>Avenant n°1 du 19 septembre 2024 (notifié le 17 octobre 2024) :</u> Marché de maîtrise d'œuvre de travaux de bâtiment	LAAB ARCHITECTES 22300 LANNION	Fixation du forfait définitif de rémunération du marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de 2024 à 32 125,50 € HT
<u>Avenant n°1 du 19 septembre 2024 (notifié le 17 octobre 2024) :</u> Mission d'assistance technique a maître d'ouvrage pour des travaux d'aménagement et dépose au réseau de chaleur de l'UVE VALORYS	MANERGY 94000 CRETEIL	Sans incidence financière. Transfert du marché conclu avec la société IOTHERM CONSEIL à la société MANERGY suite à la fusion-absorption de la société IOTHERM CONSEIL

SMITRED OUEST D'ARMOR

**DECISIONS PRISES EN MATIERE D'EMPRUNT
ET DE LIGNE DE TRESORERIE
PASSES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION
AU PRESIDENT
Du 7 décembre 2023 au 5 décembre 2024**

CONSULTATION EMPRUNT

- Emprunt de 1 300 000 € auprès du Crédit Agricole des Cotes d'Armor (taux fixe de 3.20 %) sur une durée de 15 ans.

Décision de décembre 2024

LIGNE DE TRESORERIE

- Ligne de trésorerie de 800 000 € auprès de la Caisse d'Epargne (euribor 1 semaine + marge 0.40 %) sur une durée de 1 an, avec des frais de dossier de 800 € et une commission de non-utilisation de 0.10 % en fonction du montant de la ligne de trésorerie utilisé.

Décision de juillet 2024

SMITRED OUEST D'ARMOR

CESSIONS DE MATERIELS 2024 VENTES AUX ENCHERES

Matériels :

- Broyeur végétaux avril 2024 : 21 778.34 € HT (26 134 € TTC)
- Camion ampliroll avril 2024 : 11 635 € HT (13 962 € TTC)
- Camion ampliroll avril 2024 : 9 456.67 € HT (11 348 € TTC)
- Chargeuse septembre 2024 : 3 730.83 € HT (4 477 € TTC)
- Benne OM septembre 2024 : 2 082.50 € HT (2 499 € TTC)

Divers :

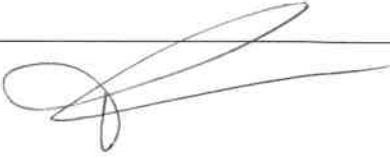
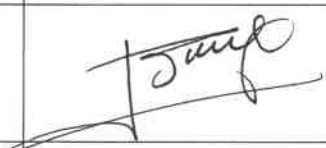
- Godet (juillet 2024) : 800 € HT (960 € TTC)
- Godet (juillet 2024) : 800 € HT (960 € TTC)
- Godet (octobre 2024) : 1 050 € HT (1 260 € TTC)



SMITRED OUEST D'ARMOR

ASSEMBLEE GENERALE DU
MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2024

GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION

TITULAIRES	SIGNATURES
BOETÉ Cécile- GPA BEGARD	
LE MARREC François- GPA BELLE-ISLE-EN-TERRE	
LE MEUR Daniel- GPA YVIAS	
ECHEVEST Yannick- GPA PLOUMAGOAR	
SALLIOU Pierre - GPA PABU	
LOZAC'H Claude - GPA LOHUEC	
GIRONDEAU Sylvain - GPA GRACES	
MONBEL Jacki - GPA PLOUBAZLANEC	
TANGUY Franc- GPA SQUIFFIEC	
LE CALVEZ Michel- GPA PLEHEDEL	
LE BIANIC Yvon- GPA RUNAN	
LE CALVEZ Jean-Paul- GPA QUEMPER-GUEZENNEC	

LE MEAUX Vincent- GPA PLOUEC DU TRIEUX	
SCOLAN Marie-Thérèse - GPA PONT MELVEZ	
CLECH Vincent- GPA BEGARD	
CARMIGNAC Yannick- GPA PLOEZAL	
CALVEZ Jeannick - GPA PAIMPOL	
GONSE Inès - GPA LANLOUP	
LE GUILLOU Patrick- GPA CALLAC	
MORCET Patrick - GPA CALLAC	
MONCOUQUT Pascal - GPA LOC ENVEL	
LE BLOAS Jean-Jacques- GPA BOURBRIAC	
CORBEL Peggy - GPA GUINGAMP	
DUBOURG Yannick- GPA PLOUGONVER	
GUILLOU Claudine - GPA BOURBRIAC	

PRIGENT Christian- GPA PLOUGONVER	
LE GUYADER Claude- GPA PLOUEC-DU-TRIEUX	
LE GOUX Dominique- GPA PLOUMAGOAR	
CONNAN Gildas- GPA SQUIFFIEC	
LE BRIS Hervé- GPA KERMOROC'H	
LE MEUR Yves- GPA KERFOT	

GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION

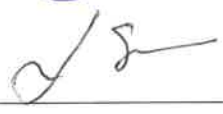
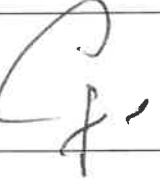
SUPPLEANTS	SIGNATURES
PÉRU Jean-Yves – GPA GRACES	
LACHIVER Alain – GPA GRACES	
MARCUS Marie-Christine – GPA LANLOUP	
LE QUEFFRINEC François– GPA CALLAC	
HAVET Frédérique – GPA PLOURIVO	
DOYEN Virginie– GPA LOC ENVEL	
MILONET Jérôme – GPA GRACES	
LOUIS Guillaume – GPA PABU	
SIMON Anthony – GPA PABU	
RICHARD Serge – GPA RUNAN	
LE MAIRE Nathalie– GPA PLOUMAGOAR	
LARMET Hervé – GPA COADOUT	

MORIN Catherine – GPA PLOUBAZLANEC	
BOUVEAU Guy– GPA PAIMPOL	
CONNAN Alfred – GPA PONTRIEUX	
MONFORT Émile– GPA KERMOROC'H	
LE SAOUT Aurélie– GPA PLOUISY	
BERNARD Joseph – GPA MAËL-PESTIVIEN	
KERVEN Gaëtan– GPA PLOUGONVER	
RANNOU Cédric – GPA COADOUT	
LE CALVEZ Michel– GPA CALLAC	
BOUGET Alain – GPA PLOUËC-DU-TRIEUX	
LE MAREC François – GPA LA CHAPELLE-NEUVE	
THORAVAL Pascal – GPA BULAT-PESTIVIEN	
LE GAC Jean-Yves - GPA SAINT-LAURENT	

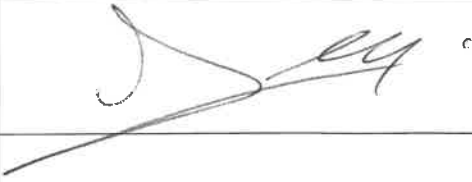
PRIGENT Yves – GPA TRÉGLAMUS	
BOURGEAIS Jean-Pierre – GPA LOHUEC	
KERLEAU Gérard – GPA SQUIFFIEC	
LE FOLL Marie-Françoise– GPA PLOUMAGOAR	
JEANNIN Philippe – GPA PAIMPOL	

LANNION TREGOR COMMUNAUTE

TITULAIRES	SIGNATURES
LE JEUNE Joël- LTC TREDREZ-LOCQUEMEAU	
EGAULT Gervais- LTC LOUANNEC	
HOUZET Olivier - LTC SAINT-QUAY-PERROS	
PRIGENT François - LTC LANVELLEC	
ROBERT Eric- LTC LANNION	
COENT André - LTC PLOUZÉLAMBRE	
DANGUY-DES-DESERTS Rosine - LTC PERROS-GUIREC	
LE BIHAN Paul - LTC LANNION	
HUONNIC Pierre - LTC PLOUGUIEL	
KERGOAT Yann - LTC PLOUMILLIAU	
HENRY Serge - LTC TROGUÉRY	
BODIOU Henri - LTC CAOUENNEC-LANVEZEAC	

COCADIN Romuald – LTC PLUZUNET	
LE SEGUILLON Yvon – LTC TRÉDARZEC	
PIEDALLU Anne - Françoise – LTC PLOUGRESCANT	
NICOLAS Gildas – LTC PLOUBEZRE	
CAMUS Sylvain – LTC PLOULEC'H	
EVEN Michel – LTC PRAT	
DELISLE Hervé – LTC LANGOAT	
MAINAGE Jacques – LTC TREBEURDEN	
MERCIER Xavier – LTC TREVOU-TREGUIGNEC	
TERRIEN Pierre – LTC PLEUMEUR-BODOU	
TERRIEN Yannick – LTC PLEUMEUR-GAUTIER	
RANNOU Laurent – LTC QUEMPERVEN	
LE CORRE Jean-Yves – LTC PLUFUR	

MARTIN Xavier - LTC TREGASTEL	
CAVAN Jean-Yves - LTC PRAT	
LE HUEROU Audrey - LTC KERMARIA-SULARD	
QUILIN Gérard - LTC PLOUNEVEZ-MOEDEC	
TRANCHANT Emmanuelle - LTC PENVENAN	
ROBIN Jacques - LTC ROSPEZ	
OFFRET Maurice - LTC CAVAN	
LE GOFF Rémi - LTC CAMLEZ	
QUEGUINER Yannick - LTC TRELEVERN	
LE ROI Christian - LTC MINIHY-TREGUIER	
HUONNIC Bertrand - LTC PLESTIN-LES-GREVES	
LE CORRE Noël - LTC PLUZUNET	
LE ROLLAND Yves - LTC COATREVEN	

FRAVAL Philippe - LTC COATASCORN	
MERLE Renaud - LTC LA ROCHE-JAUDY	
AURIAC Cécile - LTC TREMEL	
LE GUEZIEC Patricia - LTC TREDUDER	

LANNION TREGOR COMMUNAUTE

SUPPLEANTS	SIGNATURES
LE GLAS Jacques - PLESTIN-LES-GREVES	
PENNEC Maurice - LTC LOUANNEC	
BRIAND Yvon - LTC LANNION	
LE JEUNE Yves - LTC LANVELLEC	
LE CUN Michelle - LTC TRELEVERN	
LE HOUEROU Alain - LTC KERMARIA-SULARD	
KERVAON Patrice - LTC LANNION	
TOULARASTEL Patrick - LTC TREGUIER	
NEDELLEC Yves - LTC LANNION	
JORAND Jean-Claude - LTC PLEUMEUR-BODOU	
LE QUELLEC Laurent - LTC PLOUMILLIAU	
CONNAN Pierre - LTC MINIHY-TREGUIER	

LE GUEVEL Jean-François – LTC CAOUENNEC-LANVEZEAC	
PHILIPPE Joël – LTC TONQUEDEC	
MACE Pierre– LTC TREGUIER	
MEHEUST Christian – LTC LANNION	
JEGADEN Stéphanie – LTC PLUZUNET	
SEUREAU Cédric – LTC LANNION	
LE DILAVREC Nathalie – LTC SAINT-QUAY-PERROS	
TANGUY Isabelle – LTC PLUFUR	
THEBAULT Christophe – LTC CAMLEZ	
CORSON Jeaninne – LTC PLOUARET	
BODSON Jean – LTC TREVOU-TREGUIGNEC	
MORVAN Gildas – LTC TREDUDER	
RANNOU Sylvain – LTC CAVAN	

MALLO Yves – LTC QUEMPERVEN	
JORAND Patrick – LTC TREDREZ-LOCQUEMEAU	
LALEUF Claudie – LTC TREGASTEL	
MARECHAL Guy – LTC PERROS-GUIREC	
VIENNET Sylvie – LTC LANVELLEC	
SIMON Pierre – LTC PENVENAN	
KERVELLEC Françoise – LTC PLOUGUIEL	
MARTIN Jean-Max - LTC SAINT-MICHEL-EN-GREVE	
RAOUL Pierre – LTC PLOULEC'H	
NICOLAS Sonya – LTC LANNION	
LE ROUZES Benoît- LTC PLEUMEUR-GAUTIER	
L'ANTHÖEN Michelle – LTC PLOUMILLIAU	
LE BONNIEC Hervé – LTC SAINT-QUAY-PERROS	

LE HENAFF Michelle - LTC TREBEURDEN	
LE GRAVET Sébastien - LTC COATASCORN	
BELLECC David - LTC LANGOAT	
KERRIEN Paul - LTC TREMEL	

ILE DE BREHAT	
TITULAIRES	SIGNATURES
CARRE Olivier	

ILE DE BREHAT	
SUPPLEANTS	SIGNATURES
REGLER Marion	

SMITRED OUEST D'ARMOR

LISTE DES MEMBRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2024

M. Jean-Pierre DORKEL, Trésorier Principal de LANNION	
M. le Président de Guingamp Paimpol Agglomération	
M. le Président de Lannion Trégor Communauté	
M. THOMAS Mickaël, Lannion Trégor Communauté	
Mme ROUX Sandrine, Lannion Trégor Communauté	
M. MASSÉ Jérôme, Guingamp Paimpol Agglomération	
Mme LE BIZEC Julie, Guingamp Paimpol Agglomération	
	.